

<http://www.snetap-fsu.fr/Cantal-preavis-de-greve-pour-la.html>



# Auvergne : préavis de grève pour la rentrée déposé à Aurillac

- En Région -

Date de mise en ligne : dimanche 7 juillet 2013

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

## Dépôt de préavis de grève

Paris, le 5 juillet 2013

Préavis de grève levé par les personnels enseignants réunis en AG le 2 septembre 2013

Madame la Directrice Générale, le SNETAP-FSU est amené à déposer un préavis de grève au nom des personnels du [LEGTA](#) d'Aurillac, pour le **mardi 3 septembre**.

Les motifs de la colère des personnels et de leurs représentants renvoient aux conditions de rentrée 2013 dégradées qui s'annoncent avec des suppressions de postes injustifiées, des recrutements plafonnés en rupture avec les orientations ministérielles et des heures de dédoublement réglementaires non liées aux effectifs, notamment en filière S, non attribuées.

Les demandes pourtant légitimes des personnels sont restées jusque là sans réponse (cf. courrier du 22 mars adressé à la [DGER](#) sous couvert du [DRAAF-SRFD](#)). Ces fins de non recevoir ne sauraient perdurer davantage, aussi les Personnels exigent :

- le rétablissement des postes à temps plein en [ESC](#) et Génie Alimentaire
- la suppression des plafonds de recrutement qui n'ont pas lieu d'être en regard des effectifs prévisionnels et l'attribution des moyens correspondants pour permettre :
- l'accueil de tous les jeunes ayant fait le projet d'intégrer une classe de l'établissement, en particulier en classe de 1ère STL et en classes de 2nde générale
- l'accueil de tous les élèves demandant à redoubler au sein de l'établissement dès lors que le conseil de classe a émis un avis favorable.
- l'attribution des heures de dédoublements réglementaires.

Des engagements ont été pris par le Président dans le cadre de son Pacte éducatif, dont l'Enseignement Agricole Public ne saurait être écarté, aussi de vraies réponses se doivent d'être apportées sans plus de délai aux représentants des personnels, afin que la rentrée puisse se dérouler dans des conditions normales à Aurillac. Dans l'attente, recevez, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric Chassagnette  
Secrétaire Général adjoint du SNETAP-FSU